

JOURNAL DE ROUBAIX



MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : Pour Roubaix : 18 fr. par an, 10 fr. pour six mois, 6 fr. pour trois mois. Pour le dehors, les frais de poste en plus. Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve, A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Samedi dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

CHEMIN DE FER DU NORD

Service d'été à partir du 15 juillet.

Correspondance de Lille, Douai, Valenciennes avec Cambrai et St-Quentin par la ligne de Busigny à Somain :

		matin.		soir.	
Lille,	Départ,	6 00	11 25	6 25	
Douai,	—	7 05	12 25	7 25	
Valenciennes,	—	6 45	10 45	6 55	
Somain,	—	7 40	1 10	7 55	
Cambrai,	—	8 50	2 00	9 10	
Busigny,	Arrivée,	9 40	2 45	10 00	
Busigny,	Départ,	9 50	2 59	10 16	
St-Quentin,	Arrivée,	10 20	3 41	11 03	
		matin.		soir.	
St-Quentin,	Départ,	12 00	12 20	12 10	5 05
Busigny,	—	12 43	12 53	12 48	5 55
		soir.		matin.	
Busigny,	Départ,	1 40	6 15	12 55	6 10
Cambrai,	Arrivée,	1 56	7 00	1 40	6 55
Somain,	—	2 45	7 50	7 45	
Valenciennes,	—	4 15	8 35	9 30	
Douai,	—	3 15	8 20	8 15	
Lille,	—	4 20	9 20	9 20	

ROUBAIX, 17 Août.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle : Rapport à l'Empereur par S. Exc. le ministre de l'intérieur sur la situation générale de l'Orphelinat du Prince impérial ; liste des enfants qui viennent d'y être admis ; Promotions et nominations dans l'ordre impérial de la Légion-d'honneur ; — dans le corps de la marine.

Par décret impérial en date du 11 août 1858, rendu sur le rapport du garde des sceaux, ministre secrétaire d'Etat au département de la justice, a été promu au grade d'officier, dans l'ordre impérial de la Légion-d'honneur, M. Dufresne, président du tribunal de première instance de Lille, chevalier depuis 1842.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

A l'heure où nous mettons sous presse, nous n'avons aucun détail concernant le festival de Cambrai. Les membres de la *Grande-Harmonie* doivent, dit-on, faire leur rentrée en ville par le train partant de Lille à huit heures du soir.

Avant-hier, au train venant de Belgique, à onze heures et demie du matin il a été saisi à la douane de la station de Tourcoing, 144 mètres orléans tissu laine et coton, faufilés en quatre jupons portés par deux femmes de Tourcoing.

La distribution des prix aux élèves du pensionnat de M. Comerre aura lieu jeudi 19 août, à trois heures, dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville.

La rentrée des classes de vacances aura lieu le 1er septembre ; la rentrée définitive est fixée au 4 octobre.

Un assaut d'armes offert à tous les amateurs des environs sera donné au profit des pauvres, le lundi 6 septembre, dans la salle des Pompieris de Roubaix, à l'occasion de la kermesse.

On nous assure que des démanches ont été faites pour traiter avec l'aéronaute Godart d'une ascension qui aurait lieu le dimanche de la kermesse.

Au moment où la chasse va s'ouvrir, on ne saurait trop recommander aux chasseurs de ne pas faire usage de buches en étoupes. — La grande sécheresse et les vents continus qui ont régné en été ont desséché les terres et les plantes. Les collines sont généralement couvertes d'arbustes essentiellement inflammables, et la moindre étincelle suffirait pour mettre le feu

à un bois et même à un pâturage sur un grand nombre de terres. Il existe encore des chaumes sur les quels s'élevait une quantité considérable de graminées qui, s'ils venaient à être incendiés, fourniraient au feu un aliment dont les conséquences seraient déplorables.

Aussi les cultivateurs ne voient pas sans effroi arriver une époque qui, chaque année, est signalée par quelque désastre occasionné par la bourre ou par la pipe d'un chasseur imprudent.

Nous croyons devoir, en présence de la sécheresse qui désolé nos campagnes, recommander de nouveau aux chasseurs de ne faire usage que de bourres de nature à prévenir des malheurs qui atteindraient à la fois et le propriétaire et celui qui en aurait été la cause involontaire.

La ville de Valenciennes se propose d'offrir, à l'occasion de sa fête communale, un festival et un concours de chant d'ensemble.

Le festival s'adresse à toutes les sociétés françaises et étrangères qui désirent se faire entendre.

Le concours offre spécialement aux sociétés (françaises et étrangères) des villes de 15,000 habitants au moins, l'occasion d'une lutte artistique qui doit produire d'utiles résultats, au point de vue de l'art musical.

— La mystification Rarey — Lorsque les inventions les plus admirables trouvent à grand-peine quelques fonds auxquels une rémunération immense est pour ainsi dire garantie, il est curieux de voir comment, avec quelque mise en scène, un homme habile peut arriver à recevoir une somme considérable en faveur d'une découverte imaginaire.

Ce qui vient de se passer pour M. Rarey en est un exemple plein d'intérêt.

Un aventurier promet de révéler à ses souscripteurs une recette merveilleuse pour dompter les chevaux les plus féroces. Mais il ne révélera le secret qu'après avoir reçu le numéraire. Cet homme est prudent.

Les fonds sont faits sans hésitation ; alors on apprend par M. Rarey lui-même, qui a l'intention de faire réimprimer sa brochure, que le fameux secret avait été répandu à des milliers d'exemplaires en 1856.

Nous n'entendons pas ici faire le procès du procédé de dressage, mais du procédé d'escamotage de M. Rarey. Nous trouvons même que les souscripteurs y mettent de la magnanimité.

Un inventeur qui vendrait un brevet qu'il saurait tombé dans le domaine public serait rigoureusement poursuivi, et ce serait justice.

Nous voulons croire que l'objet de la révélation à 250 fr. l'heure eût pu donner lieu à un brevet de perfectionnement. Il n'en reste pas moins avéré que le monde hippique de France et d'Angleterre a fait une campagne regrettable, et que M. Rarey est infiniment plus habile dans l'art de charmer l'actionnaire que dans celui de dompter le cheval.

— Il y a 139 ans que les eaux de la Seine n'ont été vues des Parisiens aussi basses qu'en ce moment. Aujourd'hui elles sont à plus de 10 centimètres au-dessous du niveau des eaux de l'année 1719, dont le niveau a servi de point de départ aux échelles métriques qu'on voit tracées aux piles du Pont-Royal.

Au pont de Grenelle, les baigneurs traversent le fleuve sans perdre pied.

L'inauguration de la nouvelle salle du *Théâtre des Amateurs*, située rue Neuve-du-Fontenoy, a eu lieu hier soir en présence d'une assemblée nombreuse.

Le succès de la première représentation a été complet, ce qui est de bon augure pour l'avenir.

Le directeur, M. Couvreur, a voulu donner un témoignage public de reconnaissance à toutes les personnes qui l'ont aidé dans l'œuvre de transformation qui vient de s'accomplir.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 18 AOUT 1858.

FRÉDÉRIC-LE-GRAND

ET SA COUR.

XXV. — Voir notre numéro du 14 août.

XXIV

Le malentendu.

La jeune reine — la reine « régnante », comme on l'appelait par une ironie dont elle seule pouvait sentir l'amertume — la jeune reine resta donc seule avec Laure de Pannewitz.

Elle se sentit un moment anéantie et hors d'état de parler ; des sentiments nouveaux, inconnus, orageux, éclatèrent tout à coup dans cette âme si douce, si tendre, si résignée ; elle éprouva en un seul instant toutes les tortures de la jalousie, de la colère, de l'amour dédaigné. Appuyée contre la muraille, elle contemplait cette femme qui pleurait et se désespérait, à la vérité, mais qui possédait néanmoins un bonheur qu'Elisabeth eût payé avec joie de plusieurs années de sa vie. Elle l'avait donc enfin rencontrée, celle pour qui on la dédaignait ;

elle était donc enfin en présence de cette femme heureuse et enviée qu'aimait le roi, de cette femme qui lui avait ravi son bonheur, à elle. Une joie farouche gonfla sa poitrine à la vue de sa rivale fondant en larmes à ses pieds.

Mais ces mouvements impétueux ne tardèrent point à s'apaiser. Elisabeth était une femme trop noble et trop douce pour s'y abandonner longtemps. Elle éprouva, pour ainsi dire, une joie mélancolique à l'idée que, du moins, ce n'était pas de la sécheresse de cœur qui éloignait d'elle son mari, et, dans son sentiment élevé du juste, elle s'avoua que Laure était plus belle et plus attrayante que le, dont la beauté froide, prosaïque, était dépourvue de séduction. Il y avait dans son amour pour Frédéric tant de désintéressement, d'abnégation et de générosité, qu'elle ressentit même une sorte de reconnaissance pour Laure, qui donnait au roi le bonheur qu'elle, sa femme, n'avait pu lui apporter.

D'un air noble et vraiment royal, elle s'approcha de Laure qui, toujours à genoux, pleurait et sanglotait, le visage dans les mains, et n'avait pas remarqué sa présence.

— Relevez-vous, lui dit-elle avec douceur. Il ne vous sied pas de pleurer. Ce n'est pas à une femme à me du roi de s'abandonner à la douleur et de garder cette humble attitude.

Laure se découvrit le visage, et leva sur la reine un regard où brillait presque de la joie.

— Dieu a donc exaucé ma prière, dit-elle. Il ne veut pas que Votre Majesté me méprise et me condamne ; il m'accorde la grâce de pouvoir me justifier à vos yeux.

— Vous justifier ! ô croyez-moi, c'est déjà fait. Vous êtes jeune, jolie, gaie et spirituelle ; vous possédez le rare talent de la conversation ; vous avez toujours à point, pour chaque mot

piquant, une réponse vive, enjouée, caustique. Tous ces avantages ont attiré sur vous l'attention du roi et vous ont valu son amour. C'est tout dire, car il est impossible qu'une femme résiste aux soins de Frédéric. Aussi, je vous pardonne, et je ne vous ferai qu'une prière : c'est de remplir exclusivement votre âme de la pensée que votre devoir est de rendre le roi heureux. Voilà tout ce que j'avais à vous dire. Adieu !

Elle allait se retirer, mais Laure la retint par le bas de sa robe.

— O Majesté ! s'écria-t-elle d'un ton suppliant, écoutez-moi ; ne me quittez pas avec cette erreur cruelle, avec ce soupçon outrageant. Ne me jugez pas assez dégradée pour fouler aux pieds les lois de la religion et de la morale. Oh ! croyez-moi, le mari de ma reine est sacré à mes yeux. Lors même que — comme le suppose Votre Majesté — j'aurais réellement le malheur d'éprouver pour le roi un autre sentiment que l'amour dévoué et désintéressé d'une fidèle sujette, je mourrais plutôt que de porter, ne fût-ce même qu'en pensée, la moindre atteinte à vos droits sacrés. Toute malheureuse et toute coupable que je suis, Votre Majesté ne doit cependant pas me considérer comme une criminelle. Non, madame, je ne suis point la maîtresse du roi ! Jamais Sa Majesté ne m'a honorée d'une parole, d'un regard ; jamais je n'ai ressenti pour elle que la plus humble et la plus respectueuse soumission.

— Hélas ! reprit la reine avec tristesse, vous le rendez, vous n'avez pas même le courage d'être fière de votre amour. Il faut donc que vous vous sentiez bien coupable !

— Mon Dieu, mon Dieu, elle ne me croit pas ! s'écria Laure avec désespoir.

— Non, Laure, je ne vous crois pas, car je vous ai vue frissonner et pâlir lorsque la reine vous a accusée de cet amour pour son fils, et vous n'avez pas cherché à vous défendre.

— J'ignorais qu'elle voulait parler de son fils Frédéric, murmura Laure en rougissant, mais si bas que la reine ne l'entendit point.

— Cessez donc de nier, poursuivit Elisabeth ; confessez un amour que vous envieront toutes les femmes et que je vous pardonne. Ne croyez pas ce que vous a dit la reine : je n'ai rien à vous réclamer, car il ne me manque rien ; je ne passe point mes nuits dans les larmes, je ne déplore pas la perte du bonheur de ma vie. Non, je suis satisfaite, et complètement réconciliée avec mon sort, pourvu que je sache le roi heureux. Mais si un jour il cessait de l'être, si vous deveniez infidèle à ce grand et noble devoir de faire son bonheur, alors je rétracterais ce pardon que je vous accorde aujourd'hui ; alors je me dresserais devant vous, courroucée et menaçante, comme votre conscience ; alors je serais inexorable, et je vous maudirais, comme je vais maintenant essayer de vous bénir ! — Adieu !

— Non, non, restez ! s'écria Laure, profondément touchée de la grandeur d'âme et de la générosité d'Elisabeth. Je me cramponne à vous, j'embrasse vos pieds et je vous prie : Croyez-moi donc ! ayez donc un peu pitié de mes tortures ! Mon Dieu, je souffre déjà tant ! Il n'est pas besoin de cette terrible accusation pour me punir d'un amour malheureux et répréhensible, je l'avoue, mais non pas criminel ! Aussi vrai que Dieu m'entend, ce n'est point le roi que j'aime ! Vous détournez de moi votre visage, vous ne me croyez pas encore ? ô madame !... Tout à-coup elle s'interrompit, et un doux